



# HUBERDEAU

## BULLETIN MUNICIPAL

Février 2023



### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Le gardien d'un animal doit enlever et nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, les matières fécales que son animal laisse sur une propriété publique ou privée. Nous comptons sur votre civisme pour respecter la propriété publique et celles d'autrui.

Municipalité d'Huberdeau



Bonne  
St-Valentin !

**AVIS**

Les bacs mal positionnés ne seront pas vidés !

### Comment placer les bacs roulants?

Couvercles fermés,  
aucun objet sur les bacs



Roues orientées vers la résidence

Dégagement de 24 pouces autour et entre les bacs

RUE



### Neige sur la voie publique

Il a été constaté que plusieurs citoyens avaient déposé de la neige sur la voie publique ou sur le trottoir, ce qui est strictement interdit et cause une obstruction au déneigement ainsi qu'à la sécurité routière. De plus, ces amoncellements de neige souvent durcis, sont susceptibles d'endommager la machinerie municipale.

Nous souhaitons rappeler aux citoyens que constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace d'un terrain privé ou commercial sur un endroit public (extrait art. 3.3 du règlement 349-22 relatif aux nuisances).

Merci de votre précieuse collaboration !



## MA BIBLIOTHÈQUE

\* Il ne vous reste que peu de jours pour venir admirer les oeuvres de Madame Claude Oliver, peintre autodidacte de notre municipalité. En effet, ses toiles seront exposées jusqu'au 15 février à la bibliothèque.

\* Le Club de Tricot «Mailles et Mots» fêtera son 5e anniversaire le 25 février prochain. Si le tricot vous intéresse, sachez que le Club accepte les nouveaux membres. Les rencontres se tiennent tous les mercredis à 13h00. Félicitations pour ces 5 belles années remplies de plaisirs et de belles créations.

\* Le 22 février à 13h00 se tiendra la prochaine rencontre du Club de Lecture «Les beaux mots dits». Les discussions porteront sur «Un chien à ma table» de Claudie Hunzinger et sur «L'ami arménien» de Andreï Makine.

\* Ne pas oublier, pour les petits, l'Heure du Conte samedi le 25 février à 10h00 avec Ghislaine et Sylvie. Le conte, un classique de la littérature jeunesse «La chenille qui fait des trous» d'Eric Carle leur sera raconté. Un joli bricolage suivra l'histoire. Prochaine rencontre, le 25 mars.

\* La méditation guidée vous intéresse? Les sessions se tiennent à la bibliothèque les vendredis de 14h30 à 15h30. Contribution volontaire. Pour vous inscrire, il suffit de communiquer avec Natacha Sylkan au (819) 687-2170.

\* Le 10 juin prochain, notre bibliothèque fêtera son 50e anniversaire. Oui! 50 ans ça se fête. Si vous avez des photos, des anecdotes, ou si vous pouvez témoigner de faits marquants sur son histoire, faites nous en part. Il suffit de nous écrire à [biblio@municipalite.huberdeau.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.huberdeau.qc.ca) ou de nous laisser un message sur notre répondeur au (819) 681-3377, poste 5704. Il nous fera grand plaisir de vous contacter. On vous en remercie à l'avance.

\* Nous récupérons les lunettes pour l'Institut Louis Braille. Il suffit de les laisser dans la petite boîte placée dans le corridor de la municipalité. Merci pour vos dons!



# LAISSE REFROIDIR TES CENDRES

**7 JOURS**

DANS UN CONTENANT MÉTALLIQUE  
À L'EXTÉRIEUR AVANT DE LES JETER  
DANS LE BAC BRUN.





## DOCUMENT EXPLICATIF BUDGET 2023

### FAITS SAILLANTS

Lors de la séance extraordinaire du 10 janvier 2023, le conseil municipal a présenté et adopté le budget 2023 qui s'élève à 4 399 987\$. L'augmentation des charges est principalement due à la hausse significative des quotes-parts des organismes partenaires, des ajustements salariaux, ainsi qu'à l'octroi de subvention pour des travaux sur nos infrastructures.

POSTES BUDGÉTAIRES	PRÉVISIONS 2022	PRÉVISIONS 2023	ÉCARTS \$	VARIATIONS
<b>REVENUS</b>				
Taxes sur la valeur foncière	844 791.00\$	939 557.00\$	94 766.00\$	11.22%
Tarifification services municipaux	400 026.00\$	389 910.00\$	(10 116.00\$)	- 2.53%
Tenant lieu de taxes	109 514.00\$	107 578.00\$	(1 936.00\$)	-1.77%
Revenus de sources locales	56 993.00\$	80 229.00\$	23 236.00\$	40.77%
Affectation surplus accumulé/réserve	253 832.00\$	312 633.00\$	58 801.00\$	23.17%
Transferts	298 233.00\$	2 570 080.00\$	2 271 847.00\$	761.77%
<b>TOTAL DE REVENUS</b>	<b>1 963 389.00\$</b>	<b>4 399 987.00\$</b>	<b>2 436 598.00\$</b>	<b>124.10%</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Administration	368 671.00\$	446 075.00\$	77 404.00\$	21%
Sécurité publique	298 853.00\$	200 882.00\$	(97 971.00\$)	-32.78%
Transport	423 114.00\$	530 128.00\$	107 014.00\$	25.29%
Hygiène	218 938.00\$	229 117.00\$	10 179.00\$	4.65%
Santé et bien-être	10 650.00\$	15 500.00\$	4 850.00\$	45.54%
Aménagement et urbanisme	104 177.00\$	115 693.00\$	11 516.00\$	11.05%
Loisirs et culture	78 787.00\$	59 649.00\$	(19 138.00\$)	-24.29%
Frais de financement	26 299.00\$	23 696.00\$	(2 603.00\$)	- 9.90%
Transfert activités d'investissement	433 900.00\$	2 779 247.00\$	2 345 347.00\$	540.53%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 963 389.00\$</b>	<b>4 399 987.00\$</b>	<b>2 436 598.00\$</b>	<b>124.10%</b>



## REVENUS :

Le budget augmente de 2 436 598\$ comme mentionné ci-haut dû principalement à une augmentation des subventions :

- Une subvention de 1 148 253\$ a été confirmée pour des travaux devant être exécutés sur le chemin de la Rouge;
- Un solde de subvention 921 261\$ du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023, pour des travaux prévus sur le réseau d'aqueduc et sur les autres infrastructures municipales;
- Une subvention de 75 000\$ a été confirmée pour des travaux prévus à l'hôtel de ville;
- La municipalité a présenté dans le cadre du programme d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents une demande de 150 423\$ pour des travaux de stabilisation d'un talus sur la rue du Fer-à-Cheval;
- Une confirmation de l'augmentation du montant de partage de la croissance d'un point de la TVQ (augmentation de 7 459\$ par rapport à 2022).

Finalement, grâce aux bons résultats financiers provenant des années antérieures, le conseil a affecté au budget 2023, 80 000\$ provenant du fond « revenus reportés carrières/sablères », et un montant de 232 633\$ du surplus accumulé pour couvrir une partie des travaux devant être exécutés sur le chemin de la Rouge et au Fer-à-Cheval, dans le but de contrer les hausses et de diminuer l'impact fiscal pour ses contribuables.

La différence à combler vient de la taxe foncière et des autres revenus anticipés.

## DÉPENSES :

Les principales augmentations du budget sont en regard à l'embauche d'une ressource supplémentaire, les ajustements salariaux, la refonte du site web, les frais de soutien logiciel, les frais d'audit, l'huile à chauffage, l'essence, le partage d'une ressource avec d'autres municipalités (ingénieur), les frais d'entretien des véhicules, la réserve de sable et sel, l'attribution d'un budget supplémentaire pour l'organisation d'activités ( Fête nationale, journée de la culture, 50 ans bibliothèque), l'augmentation des quotes-parts et les travaux d'investissements sur les infrastructures municipales.

- La quote-part payable à la MRC des Laurentides a augmentée de : 14.06%
- La quote-part payable à la RIMRO (Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest a augmentée de : 9.22%
- La quote-part pour le service de la Sûreté du Québec a augmentée de : 2%
- La quote-part pour le service incendie de Mont-Tremblant a diminuée de :- 2%

**Sécurité publique** : diminution de -32.78% étant donné la dissolution de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides;



**Santé et bien-être** : augmentation de 45.54% en raison de la mise à jour de la politique familiale et de l'augmentation de la prévision du montant à rembourser à la Résidence Vallée de la Rouge (supplément au loyer);

**Loisirs et culture** : -24.29% en raison de l'abandon du projet d'installation d'un filet de protection au terrain de balle;

### **IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXES :**

Une augmentation moyenne de 5.66% en 2023

TAXES / COMPENSATIONS / TARIFICATIONS	TAUX DE TAXES 2022	TAUX DE TAXES 2023
Taxe foncière générale	0.7660	0.8514
Taxe emprunt aqueduc ensemble population	0.0037	0.0037
Taxe emprunt équipement	0.0404	0.401
Taxe emprunt travaux voirie	0.0255	0.0252
Service premiers répondants et incendie	242.14	178.88
Emprunt aqueduc (usagés seulement)	0.0203	0.0195
Aqueduc emprunt par unité	57.67	57.74
Aqueduc emprunt par logement	45.21	45.42
Emprunt hôtel de ville	22.36	22.14
Tarification ordures	174.15	188.31
Tarification aqueduc	137.00	150.00
Tarification frais de dossier	78.57	89.86
Tarification licence de chiens	15.00	15.00



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023/2024/2025

Huberdeau accorde toujours et d'autant plus dans le contexte économique actuel, une importance particulière à la recherche de financement et de subventions dans le but d'acquérir un maximum de ressources financières chaque année. Sans elles, la municipalité ne pourrait bénéficier de la mise sur pied de nombreux projets au profit de ses citoyens.

<b>Année 2023</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Travaux de stabilisation sur le chemin de la Rouge (arpenteur, notaire). Les fonds nécessaires seront pris à même le budget de fonctionnement.	5 000\$
Travaux de stabilisation de 2 talus rue du Fer-à-Cheval (subvention à confirmer) Les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux et pour combler la différence à payer après l'application de la subvention, seront prises à même le surplus accumulé (150 423\$) et le budget de fonctionnement.	300 000\$
Remplacement de la pompe du puits # 1 (subvention TECQ 10 000\$)	10 000\$
Travaux de réfection sur le chemin de la Rouge (subvention 1 148 253\$ payable sur 10 ans) Un règlement d'emprunt sera nécessaire afin de financer le montant de la subvention la différence à payer sera pris à même le surplus accumulé (112 633\$) et du revenu reporté carrière et sablière (80 000\$).	1 350 886\$
Travaux de bouclage des rues du Calvaire et du Pont à la rue Principale (subvention TECQ 445 000\$)	445 000\$
Travaux de mise aux normes poste de pompage, et autres projets (Solde de la Subvention TECQ 466 261\$)	466 261\$
Hôtel de ville, installation génératrice, modification panneau électrique (subvention programme PRABAM 75 000\$). Les sommes nécessaires pour combler la différence à payer seront prises à même le budget de fonctionnement	105 000\$
<b>Année 2024</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Construction d'un abri pour le sable et sel (budget de fonctionnement)	50 000\$
Travaux de stabilisation sur le chemin de la Rouge (si subvention)	850 000\$
Installation d'une borne sèche (budget de fonctionnement)	20 000\$
Conseil sans papier (budget de fonctionnement)	20 000\$
Changement de vocation de la caserne (si subvention)	100 000\$
<b>Année 2025</b>	
<b>Projet</b>	<b>Coût</b>
Travaux sur le réseau routier (budget de fonctionnement)	100 000\$
Remplacement des bandes de la patinoire (subvention)	50 000\$



# DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

SECTEUR NORD 819-425-8433 poste 24  
SECTEUR SUD 819-326-0819 poste 228

## **MONT-BLANC** **17 MARS**

Bibliothèque  
64, rue de la Culture  
(Salle Bellevue)

## **VAL-DAVID** **22 MARS**

Salle communautaire  
2490, rue de l'Église

## **LABELLE** **23 MARS**

Hôtel de Ville  
1, rue du Pont  
(Salle Wilfrid-Machabée)

## **MONT-TREMBLANT** **8, 15, 22 MARS** **5 AVRIL**

Complexe aquatique  
635, rue Cadieux

## **SAINTE-AGATHE** **8, 15, 22 MARS** **5 AVRIL**

Place Lagny  
2, rue Saint-Louis

## **NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT** **DE 13H30 À 16H00**

## **AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE** **CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

### **PROCÉDURE**

Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **se présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS**

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

## **AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE** **APRÈS CES DATES**

CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN!  
POUR FAIRE UN DON: [WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG](http://WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG)



# DES NOUVELLES DU DÎNER DE NOËL !

Le dîner de Noël, tenu le 11 décembre 2022 à la Salle Louis-Laurier au profit de la Fabrique, fut un grand succès. Plusieurs personnes sont à remercier:

- Pierre Dusseau qui a réalisé nos belles pancartes.
- Benoit Brosseau qui a vu à l'installation de nos pancartes.
- À toutes les personnes qui ont concocté les desserts au dîner.
- Aux dames bénévoles qui ont préparé la nourriture, service au dîner, etc.
- À nos marguilliers, Lionel Provost, Paul Lacelle et Jean-Marie Rondeau qui ont préparé la salle.

Merci aussi à nos commanditaires:

- Le marché Richelieu, Éric Osman, propriétaire.
- Le dépanneur Au Petit Centre, Mélanie Richard et Yves Roy, propriétaires.
- Bois de foyer Provost, don de sac de bois, gagné par Renée Provost.
- Serres d'Arundel, don d'un poinsettia, gagné par Chantal Maurice.
- Heather Hodge, artiste peintre, don d'une peinture gagnée par Michel Provost.
- Jean-Yves Provost, don d'un canard sculpté, gagné par Annick Provost.
- Une personne de l'extérieur, don d'un centre de table, gagné par Fabien Provost.

Enfin, un merci tout spécial à Lucie Provost qui a su coordonner cette activité de main de maître. Et finalement MERCI À TOUS, pour vos encouragements, vous avez acheté nos billets et vous êtes venu manger. À l'an prochain!

Comité des bénévoles d'Huberdeau

## Huberdeau

## CALENDRIER DES COLLECTES 2023

JANVIER					FÉVRIER					MARS					AVRIL					MAI				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2	3	4	5	6	30	31	1	2	3	27	28	1	2	3	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5
9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12
16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19
23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26
30	31	1	2	3	27	28	1	2	3	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	29	30	31	1	2

  

JUIN					JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	31	1	2	3	4	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	28	29	30	31	1	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3

  

NOVEMBRE					DÉCEMBRE					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024					MARS 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
30	31	1	2	3	27	28	29	30	1	1	2	3	4	5	29	30	31	1	2	26	27	28	29	1
6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	4	5	6	7	8
13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	11	12	13	14	15
20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	19	20	21	22	23	18	19	20	21	22
27	28	29	30	1	25	26	27	28	29	29	30	31	1	2	26	27	28	29	1	25	26	27	28	29

- MATIÈRES ORGANIQUES
- MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS
- MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES
- MATIÈRES RECYCLABLES



**SERVICE GRATUIT**  
Réservé aux citoyens, OBNL et ICI (industries, commerces et institutions) de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)\*
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts\*
- Pneus et batteries d'auto

\*Des restrictions s'appliquent. Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. \*Acceptés seulement aux éco-centres : Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

### ÉCOCENTRE D'HUBERDEAU

110, chemin de la Rouge

Heures d'ouverture :  
Du 6 mai au 25 novembre  
Samedi : 8 h à 14 h

### ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf

Heures d'ouverture :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril et

du 18 septembre au 31 décembre

Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 2 avril au 6 mai

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Du 7 mai au 17 septembre

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : 10 h à 15 h

Fermé les jours fériés